

## À votre service

- Sapeurs-pompiers: 18 — Médecins: 15 (SAMU).
- Gendarmerie: 17 ou 02 32 46 80 17.

### Services de santé

#### Pharmacie:

Du fait de l'absence de médecin de garde localement, les pharmacies de Thiberville assureront les gardes du soir jusqu'à 19h30. Après 20h et le week-end, faire le 3237 pour connaître la pharmacie de garde.

#### Soins infirmiers:

- Cabinet infirmier de Thiberville Beaudun Geru Trehet Veujoz: permanence tous les jours de 8h à 9h et soins à domicile 7 jours sur 7. Tél. 02 27 19 64 41. Maison médicale, 111 allée Pierre Duval. (Zone du Cheval noir).

- Infirmière Catherine Delogé-Coupeau: permanence du lundi au samedi de 8h à 9h et sur rendez-vous. Soins à domicile 7 jours sur 7. Tél. 02 32 44 06 02 ou 06 09 05 09 84. Maison médicale, 111 allée Pierre Duval. (Zone du Cheval noir).

- Infirmière Sabrina Binet: permanence de 8h à 8h30 du lundi au samedi. Soins infirmiers à domicile 7 jours sur 7 sur rendez-vous. Zone du Cheval noir. Tél. 06 68 79 02 88.

- Cabinet de Boissy-Lamberville d'Adeline Gampelaere: permanence du lundi au samedi de 8h30 à 9h30, sur rendez-vous. Soins à domicile 7 jours sur 7 et sur rendez-vous. Tél. 02 27 19 76 43 ou 06 76 46 93 12.

### Taxis

- Didier Bouchard, 24, rue d'Orbec, tél: 02 32 43 14 45, portable 06 07 53 14 38.

- Taxis thibervillais, rue Paul Labbé, tél: 02 32 46 09 09 ou 06 14 17 67 58.

### Services

- Médiathèque: lundi de 9h à 12h30; mercredi et jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h; vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h; samedi de 9h à 12h30. Tél. 02 32 46 16 68. Rue de Bernay.

- Mission locale Ouest Eure: le vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15. Rue de Lisieux au Mille Club.

- Accès emploi service: vendredi 8h à 12h et de 13h à 18h. Rue de Lisieux au Mille Club.

- Opah (Amélioration de l'habitat): 1er lundi du mois de 10h à 12h. Rue de Lisieux au Mille Club. Tél. 02 32 46 53 32 (Évreux 02 32 39 84 00).

- Conciliateurs de justice: un conciliateur tient des permanences à la mairie de Thiberville tous les premiers et troisièmes vendredis du mois, de 9h à 12h, sur rendez-vous, à prendre préalablement en téléphonant au 02 32 46 80 39.

- Déchèterie pro à Drucourt: mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le jeudi de 14h à 17h.

- Permanence Addict'Eure ouest: chaque premier lundi du mois, au Mille Club, de 14h30 à 15h30. Contact: 06 87 45 91 34.

## En bref

Annoncez gratuitement vos événements sur: [www.infocale.fr](http://www.infocale.fr)

### THIBERVILLE

**Foire à tout.** Une foire à tout aura lieu en centre ville le dimanche 17 août de 8h30 à 18h, avec fête foraine; buvette est restauration sur place. Un feu d'artifice sera tiré à 22h30 sur le stade. 3 € le m pour les particuliers, 5 € pour les professionnels. Réservation obligatoire au 06 15 31 69 92 ou [festivitésthiberville@gmail.com](mailto:festivitésthiberville@gmail.com). Une permanence pour les inscriptions aura également lieu au 2 rue de Lisieux le lundi 11 août de 17h à 18h30.

**Enquête.** L'institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise au deuxième semestre une enquête sur le thème de la santé et du recours aux soins. Cette enquête est essentielle pour connaître l'évolution de l'état de santé des populations et ses déterminants (alimentation, activité physique et sportive, corpulence, tabac, alcool) ou les recours aux soins. À Thiberville, des personnes seront sollicitées. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains habitants. Il sera muni d'une carte l'accréditant.

**Inauguration.** L'inauguration du jardin public et de l'aire de jeu inclusive aura lieu le samedi 16 août à 10h30 au 43 rue de Lisieux.

### BOURNAINVILLE-FAVEROLLES

**Fermeture de la mairie.** La mairie sera fermée du 1er août au 2 septembre, réouverture le mercredi 3 septembre 2025. En cas d'urgence, contactez le maire Jean-Claude Toutain.

### DURANVILLE

**Réouverture de la mairie.** La mairie, fermée depuis le 14 juillet, rouvrira ce jeudi 7 août à 17h.

## SAINT-GERMAIN-LA-CAMPAGNE

### POLITIQUE. APRÈS LE DÉPART DE LA DIRECTRICE DE L'ÉCOLE... Benoît Lasseur claque la porte du conseil

Après avoir démissionné de son poste d'adjoint, Benoît Lasseur quitte définitivement le conseil municipal suite au départ de la directrice du groupe scolaire.

« Le but était que le départ de Céline ne passe pas sous silence. » Le conseiller municipal Benoît Lasseur a pris publiquement, dans les colonnes du *Pays d'Auge*, la défense de la directrice du groupe scolaire de Saint-Germain-la-Campagne. Après plus de vingt ans de bons et loyaux services, d'abord comme institutrice, Céline Paysant a en effet fait le choix de partir. La fonctionnaire a été nommée à l'école de Fatouville-Grestain, près de Beuzeville. À l'origine de ce départ, des problèmes relationnels avec la municipalité.

« Après tout ce qu'elle a fait, c'est vraiment dommage, regrette Benoît Lasseur, qui dit ne pas vouloir polémiquer davantage avec le maire ». Mais ajoute: « Cette capacité à se débarrasser de gens compétents m'exaspère. Il y a eu nos deux secrétaires Isabelle et Gladys. C'est le tour de Céline, qui n'avait pas prévu de partir... Sa hiérarchie n'a jamais remis en cause son travail et le soutien permanent de l'inspecteur de l'Éducation nationale prouve qu'elle fait correctement son travail. Sur quoi se basent les élus pour



Benoît Lasseur va pouvoir ranger ses dossiers municipaux... Jusqu'à l'année prochaine ? Joce Hue

juger de son incompétence ? Mais elle dit ce qu'elle pense, et ça ne plaît pas toujours... »

L'ancien adjoint en a profité pour annoncer sa « mise en retrait » du conseil municipal: « C'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase... Lors de ma démission du poste de premier adjoint en janvier 2021, je m'étais engagé à finir mon mandat en tant que conseiller municipal. Je ne tiendrai pas cet engagement. »

Ses raisons ? « Je considère

que je ne sers plus à rien dans ce conseil municipal où les décisions sont prises à l'avance, sans aucun travail préalable en commission comme le voudrait l'usage. Je suis quasiment le seul à m'y exprimer. Je ne me reconnais pas dans ce fonctionnement où les principes démocratiques sont régulièrement bafoués et j'ai déjà eu l'occasion de le dire. »

Le démissionnaire est amer: « Céline a reçu très peu de soutien de la part des habi-

tants, comme moi. Je m'excuse auprès des Sangerminoises qui m'avaient fait confiance, mais je ne sens pas un soutien franc et massif d'une majorité de la population. » Benoît Lasseur en a donc tiré les conclusions, et se dit désormais « délivré d'un poids ».

Si un ou une nouvelle directrice a été nommé(e), le maire laisse le soin à l'Éducation nationale de communiquer son nom. Rendez-vous à la rentrée...

● Joce Hue

## 3 QUESTIONS À SÉBASTIEN DUVAL, MAIRE DE SAINT-GERMAIN-LA-CAMPAGNE

### 1. L'Éveil: Êtes-vous à l'origine du départ de la directrice de l'école Céline Paysant ?

Sébastien Duval: « Je ne me sens pas responsable du départ de la directrice du groupe scolaire. Il n'y a pour moi ni sujet ni débat. Je ne souhaite ni polémiquer ni attiser les braises d'un feu que nous n'avons pas allumé. À aucun moment, nous ne nous sommes immiscés dans le travail pédagogique de madame la directrice. Après, nous avons pu avoir des divergences sur des aspects pratiques, sur certains points d'organisation, qui ont pu créer quelques points de crispation. Mais c'est dans toutes les mairies comme ça ! Tout n'est pas un long fleuve tranquille. Parfois l'ajustement d'aspects réglementaires concernant les locaux ou le matériel peut soulever des débats. En aucun cas, ça ne peut pousser une personne à sortir d'une école. C'est son choix, sa décision, de prendre une nouvelle orientation. »

### 2. Que pensez-vous de la démarche de défense publique de Céline Paysant par Benoît Lasseur ?

« Il se fait sa propre idée de la chose. Je trouve dérangeant, et à vrai dire malsain, de prendre la parole à la place des gens. Je ne peux pas donner de crédit à une personne qui parle à la place d'une autre. J'ai du mal à comprendre la façon de faire de monsieur Lasseur, qui veut se faire l'avocat de tout le monde. Va-t-il se faire le porte-parole de toute personne qui a un grief contre le maire ou la commune ? En parlant « des élus » comme il le fait, il vise peut-être le maire et/ou un adjoint, mais il englobe toute la municipalité. Quand il cite des personnes, celles-ci ont-elles donné leur aval ? S'il est très ami avec madame la directrice, il ne faut pas tout mélanger, le pro et l'affect, et garder son objectivité. Si elle avait eu quelque chose à reprocher à la municipalité, elle aurait dû s'exprimer elle-même. »

### 3. Et quant au départ du conseil municipal de votre seul réel opposant ?

« C'est aussi sa décision. C'est comme dans toutes les muni-

cipalités, il y a des points de divergence. Il pouvait très bien rester, ça ne m'aurait pas posé de problème.

Par contre, je ne peux pas laisser dire qu'on se débarrasse des gens compétents. Les administrés aujourd'hui veulent des élus et des services compétents, on n'a pas d'intérêt à faire ça. Il cite le métier de secrétaire de mairie. C'est un métier passionnant et exigeant qui nécessite d'être polyvalent, basé sur des compétences multiples et une capacité d'adaptation hors pair. Vous pouvez être appelé à changer de boss régulièrement. Quand vous avez des personnes qui souhaitent partir, vous n'allez pas les retenir. Ce qui était la norme il y a vingt ans ne l'est plus aujourd'hui... Aujourd'hui, tout va vite, tout doit être carré dans un contexte où les candidats annoncent clairement la couleur sur leur engagement. Nous ne sommes plus dans l'ère de la politique à papa.

Concernant les principes démocratiques prétendument bafoués, toutes les décisions sont validées en conseil municipal. On passe beaucoup de temps sur nos dossiers. Si Benoît assistait à tous les conseils municipaux, ce n'est pas le cas pour le travail fait en commission, notamment à la communauté de communes. Ses avis sont loin d'être partagé par l'ensemble du conseil municipal. Le projet d'aménagement du centre bourg a été le point de départ de sa crispation. À partir du moment où il s'est inscrit en défaveur du projet, il n'a plus souhaité s'investir dans les réunions de préparation. C'est probablement pour cela qu'il a pu avoir l'impression d'être mis devant le fait accompli.

Enfin, si nous sommes opposés sur les investissements à réaliser (il dit avoir une vision plus nationale quand la mienne est communale), sur le fonctionnement, nous n'avons pas de points de divergence. Il ne s'oppose pas à tout, il n'est pas contre toute la politique de la municipalité. Je ne le caractérise donc pas d'opposant... Sauf s'il est sur une liste adverse l'année prochaine bien sûr, c'est en soi la définition de l'opposition ! »

● Propos recueillis par Joce Hue